

Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue le 15 août 2011, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier et à laquelle sont présents les conseillers suivant : Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe et Étienne Parent. Monsieur Parent est présent à partir de 20 heures 25 minutes.

Résolution numéro 99-2011
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour et d'ajouter les points suivants aux varia : pelouse au parc, chalet à Martin Simon, déneigement cours école, internet haute vitesse, patinoire, Marc Savoie rang St-Pierre, cimetière Anglican.

Résolution numéro 100-2011
Adoption du procès verbal du 4 juillet 2011

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 4 juillet 2011 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 101-2011
Dérogation mineure pour Guy Labbé

Attendu que M. Labbé a reçu selon l'article 59, une autorisation de construire une habitation sur le lot 4 212 394;

Que ce lot est principalement boisé;

Qu'il désire construire un chalet ainsi qu'un garage servant au remisage de son équipement forestier;

Que la dimension désirée du garage excède 60 % de son bâtiment principal (chalet), clause qui est inscrite au règlement d'urbanisme de la municipalité;

Que ce pourcentage représente 66.7 % de son bâtiment principal;

Qu'il est situé dans le secteur Agro-forestier selon nos affectations de sol et densité d'occupation dans notre plan d'urbanisme;

Que les distances de localisation sont bien définies et respectent la réglementation;

Que le propriétaire a démontré avec sa demande que ce garage servira à l'entreposage de son équipement forestier;

Qu'il est reconnu producteur forestier au niveau du Ministère des ressources naturelles et faune Québec;

Que celui-ci est membre du groupement forestier de Lotbinière Mégantic Inc., et qu'un plan d'aménagement forestier est produit pour le lot concerné;

Qu'éventuellement, l'exploitation de 1500 entailles est envisagée sur le lot 4 212 394;

Qu'avec ces démonstrations, le comité consultatif d'urbanisme est en accord pour autoriser cette construction.

En conséquence, il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure.

Résolution numéro 102-2011

Demande de nettoyage de fossé sur un terrain de Roland Gagné

Attendu qu'un nettoyage de fossé doit être fait sur la propriété de Ferme Roland Gagné,

Que pour effectuer de tels travaux, une demande doit être adressée à la MRC de Lotbinière pour la supervision d'un ingénieur, que des frais vont être facturés à la municipalité, en conséquence il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu en partie, Roland Gagné s'abstient car le dossier le concerne, d'appuyer la demande de Ferme Roland Gagné pour le nettoyage de fossé sur une longueur d'environ 6 arpents.

Résolution numéro 103-2011

Soumissions pour le déneigement de rue et des routes

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre a demandé des soumissions pour le déneigement des rues principales et secondaires;

Que des soumissions d'une durée d'un (1) an, trois (3) ans et cinq (5) ans ont été demandées;

Qu'à l'ouverture, la municipalité de Saint-Sylvestre a reçu une soumission de la Ferme Pareau enr senc pour les rues secondaires et prises d'eau, pour les montants suivants; un (1) an \$ 56 962.50, trois (3) ans \$ 172 026.75 et cinq (5) ans pour \$ 288 230.25;

et pour les routes et rangs de la paroisse, Transports Gérard Nadeau et Fils Inc. a soumis les montants suivant ; un (1) an \$ 317 868.98, trois (3) ans \$953 606.94 et cinq (5) ans pour «\$ 1 499 509.33.

Attendu que le conseil municipal doit prendre une décision sur la durée du prochain contrat; il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité d'accepter chacun des contrats proposés et ce pour une durée de cinq (5) ans.

Résolution numéro 104-2011

Paiement # 5 pour Excavations Marcel Fréchette

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité d'accepter le paiement numéro 5 pour les Excavations Marcel Fréchette Inc. au montant de \$ 103 535.04 et de refacturer au Ministère des Transports un montant de \$ 59 951.39.

Résolution numéro 105-2011

Appui à la CPTAQ pour François Delisle

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre a pris connaissance de la demande d'autorisation de Monsieur François Delisle laquelle consiste essentiellement à faire reconnaître l'existence d'une résidence et l'utilisation autre que l'agriculture ;

Attendu qu'en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection et des activités agricoles, la municipalité de Saint-Sylvestre doit donner un avis relativement à la demande d'autorisation adressée par monsieur François Delisle ;

Attendu qu'en vertu de l'article 58.2 de la Loi, l'avis que transmet la municipalité à la Commission doit être motivé en tenant compte de critères visés à l'article 62 de la Loi, des objectifs de la réglementation municipale et doit inclure une indication quant à la conformité de la demande ;

Que selon notre réglementation, ce terrain fait parti de la zone 09-A, et le lot ici présent 4 211 821, n'est pas considéré dans les îlots déstructurés, et ne fait pas parti de l'article 59 ;

Attendu que cette demande consiste à faire reconnaître un droit acquis concernant une résidence;

Que ce droit acquis n'a aucune conséquence négative sur le développement des activités agricoles du secteur et sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants ;

En conséquence, il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Saint-Sylvestre appui la demande d'autorisation adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec soumise par monsieur François Delisle.

Rencontre des citoyens

M. Richard St-Laurent du Domaine du Radar est venu nous informer de sa porte ouverte qui se tiendra les 10 et 11 septembre 2011 ainsi que des activités lors de cette fin de semaine.

Résolution numéro 106-2011

Autorisation affichage pour le Domaine du Radar

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Richard St-Laurent à installer des pancartes sur nos emplacements de panneaux de Bienvenue à St-Sylvestre afin de faire la promotion de son activité.

Rapports des comités

Bibliothèque : on maintient le dépôt de \$ 20 pour les clés, câble axions offre une commandite pour l'internet haute vitesse, l'installation se fera sous peu.

Loisirs : l'inauguration du parc de jeux sera fera en septembre. La répartition des factures à valider si c'est 50-50 pour la municipalité et la fondation de l'école l'Astrale.

Matière résiduelles : une réunion est prévue sous peu.

Centre Multifonctionnel : prochaine rencontre fin août début septembre.

Inspecteur municipal : Débroussaillage, faudrait aller nettoyer de chaque côté du chemin au cimetière Anglican. Le creusage des fossés à été fait dans la côte Clark. On prépare la rue Cyr pour l'asphaltage, si la température le permet, les travaux se feront la semaine prochaine. Faire une demande pour les lignes à Duraligne et Marquage Lignpro. Pont couvert St-André, retravailler a sortie du pont et clôture à refaire.

M.R.C. : on prévoit inclure les équipements dans les évaluations.

Salle municipale : Réparation du soffite, on a fait le tour.

Pompiers : 5 pompiers suivront des cours d'autopompe à l'automne. Davis Guay-Lambert est à l'essai comme nouveau pompier. Pompe Chrysler, ne sert plus, on voudrait l'échanger contre d'autres équipements.

Résolution numéro 107-2011

Échange de la pompe Chrysler contre d'autres équipements

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité de mandater le chef pompier M. Gilles Chabot à effectuer l'échange de la pompe Chrysler contre des équipements plus utiles.

Développement local : préparer lettre pour Simon Napert concernant le prêt de madriers. Une visite des terrains potentiels à la construction de la Coopérative d'habitation est prévue le 16 août 2011.

Salon des jeunes : Croisière sur le Louis Joliette a été faite le 9 août 2011. Les jeunes s'occuperont du casse-croûte lors de l'activité de la Bouse.

Résolution numéro 108-2011

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Étienne Parent appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 2258 à 2343 inclusivement.

Divers :

Formation sur l'Éthique le 5 novembre 2011 à Saint-Gilles, on inscrit tout le monde.

Demande d'André Bilodeau pour la pelouse, on refuse de déboursier un supplément.

Martin Simon, pour sa clôture, on attend le résultat de ses démarches avec les propriétaires voisins.

Déneigement de la cour d'école et de la municipalité, on va demander à Marcel Tremblay s'il est prêt à le faire pour une année et au même prix que 2010-2011.

Internet haute vitesse, nous avons des problèmes, nous allons demander des tarifications chez d'autres fournisseurs.

Patinoire, dans le prochain journal nous allons faire une demande pour des personnes intéressées.

Marc Savoie, rang St-Pierre, nous devons aller voir sur place.

Cimetière Anglican, une demande sera faite à M. Stevenson pour y faire un peu d'entretien avant les balades d'automne en octobre.

Levée de l'assemblée est faite à 23 heures 25 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 6 septembre 2011.

Maire

Secrétaire

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire